



CADRE DE DIALOGUE POUR  
LES INVESTISSEMENTS DURABLES  
AU KATANGA

## Plateforme de dialogue sur l'Investissement Durable au KATANGA

**Rapport de la 35ème plénière IDAK**  
**« L'impact de la covid-19 sur l'exploitation  
minière dans la filière cuivre-cobalt »**

**Kolwezi, 27-28 Août 2020**

**Avec l'appui de :**

**giz**



# SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>CONTEXTE</b> .....	2
<b>2.</b>	<b>DEROULEMENT DE LA PLEINIERE</b> .....	3
<b>2.1.</b>	<b>SESSION PLENIERE DE LA PREMIERE JOURNEE – Jeudi, 27 Août 2020</b> .....	4
	a) La situation de COVID-19 au Lualaba.....	4
	b) Le Schéma thérapeutique Bela – UNILU.20 contre COVID – 19 .....	5
	c) Mesures prises par les Gouvernements Provinciaux du Haut - Katanga et du Lualaba pour soutenir l’exploitation minière dans la gestion de la pandémie à Covid-19 .	6
	d) L’impact de la covid-19 sur l’exploitation minière dans la filière cuivre-cobalt .....	7
	e) Les politiques des entreprises de la filière 2C face à la pandémie à corona Virus : Quelles ressources face aux limités des systèmes socio-sanitaires locaux ?.....	8
	f) La Gestion de la Crise sanitaire dans le secteur minier artisanal dans les Provinces du Lualaba et du Haut – Katanga .....	9
	g) Analyse critique des mesures d’accompagnement gouvernementales de la crise sanitaire dans le secteur socio-économique.....	10
<b>2.2.</b>	<b>SESSION PLENIERE DE LA DEUXIEME JOURNEE – Vendredi, 28 Août 2020</b> .....	11
	h) Gestion de la pandémie covid-19 dans le secteur minier artisanal au Lualaba.....	11
	i) Gestion de la pandémie covid-19 dans le secteur minier artisanal au Haut-Katanga	12
<b>3.</b>	<b>PRINCIPAUX RESULTATS</b> .....	13
<b>4.</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b> .....	14
<b>5.</b>	<b>ANNEXES</b> .....	16

**Modération et rapport:** M. Dhanis Rukan

## 1. CONTEXTE

La République Démocratique du Congo est l'un des pays qui possède des gisements des minéraux riches au monde. Depuis la libéralisation du secteur minier en 2002 qui a donné la possibilité aux privés de devenir détenteurs des titres miniers, soit comme opérateurs privés soit en joint-venture (coentreprise) avec les entreprises du portefeuille de l'Etat, l'exploitation des ressources minérales s'opère sous trois formes à savoir : l'exploitation Artisanale, l'exploitation semi industrielle et l'exploitation industrielle.

En effet, le secteur minier industriel alimente la grande partie du budget national, autant l'artisanat minier génère des revenus de subsistance pour des milliers des mineurs artisanaux. Etant parmi les pays d'Afrique subsaharienne les plus affectés par la COVID-19, cette pandémie a affecté gravement le secteur minier de la RDC avec la chute significative des cours du cuivre et du cobalt ce qui a eu une implication négative sur l'économie du pays qui dépend en majeure partie des exportations et de la vente des produits miniers.

Cette situation est catastrophique dans la mesure où elle a des répercussions négatives non seulement sur les recettes au niveau national mais aussi sur des Entités Territoriales Décentralisées. Et Ceci se répercute tout naturellement sur l'ensemble de l'économie du pays en ce sens que l'onde de choc qui en résulte a atteint tous les secteurs, de la sous-traitance, aux petits fournisseurs, sans parler du secteur bancaire.

C'est dans cette perspective que les parties prenantes au dialogue sur le Développement durable regroupées au sein de l'IDAK, en collaboration avec les Gouvernements Provinciaux du Lualaba et du Haut-



Fig. 1. Thème de la 35<sup>ème</sup> plénière

Katanga, avec l'appui technique et financier du programme DISM de la GIZ, a organisé cette plénière sur l'impact de la Covid-19 sur l'exploitation minière dans la filière cuivre-cobalt afin de faire face aux impacts de la Covid-19 sur l'exploitation minière dans la filière cuivre - cobalt pendant et après la pandémie.

## 2. DEROULEMENT DE LA PLEINIÈRE

La 35<sup>ème</sup> session plénière de l'IDAK a été tenue dans la grande salle de Kampi Ya Boma dans la ville de Kolwezi du 27 au 28 Août 2020. La session plénière a connu les temps forts suivants : la séance d'ouverture, les communications et échanges en plénière, les travaux en carrefours et la prise des recommandations.

La séance d'ouverture a débuté par l'hymne national, suivi d'une brève introduction du modérateur sur la vision, les grands principes et les objectifs poursuivis par la plateforme de dialogue IDAK ; un tour de table a permis à tous les participants de se présenter et à tout le monde de constater la présence effective des représentants de toutes les composantes notamment, le gouvernement, le secteur privé (y compris les coopératives minières) et la société civile en présence également des Ministres Provinciaux de la Santé du Lualaba et du Haut – Katanga, qui ont participé à la plénière du début à la fin.

MM. Freddy Kitoko et Yvon Mbwebwe respectivement Président du Comité de Pilotage de l'IDAK et Conseiller technique à la GIZ ont tour à tour accueilli les participants et leur ont souhaité des bons échanges.



Fig. 2. De Gauche à Droite : M. Freddy Kitoko (Président de l'IDAK), M. Deodat Kapenda (Ministre provincial de l'intérieur du Lualaba) et M. Yvon Mbwebwe (Conseiller Technique de la GIZ)

M. Déodat Kapenda, Ministre provincial de l'intérieur, représentant personnel du Gouverneur de la Province du Lualaba, a ouvert solennellement les travaux.

Après cette ouverture solennelle des travaux, le modérateur a présenté brièvement les objectifs de la 35<sup>ème</sup> session plénière, le programme de la session ainsi que le rappel du respect des mesures barrières avant d'inviter les participants à une pause-café.

Aussitôt après la pause-café, la plénière a repris avec des présentations préparées minutieusement par des orateurs.

## 2.1. SESSION PLENIERE DE LA PREMIERE JOURNEE – Jeudi, 27 Août 2020

### a) La situation de COVID-19 au Lualaba

Ce thème a été présenté par Dr. Patrick TSHINAWAJ MUKINY, Coordonnateur de l'équipe de riposte dans la Province du Lualaba.

D'entrée de jeu, l'orateur informe les participants que 212 pays du monde sont touchés par la pandémie à Covid – 19 dont 53 africains. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la pandémie a affecté 23.518.343 personnes au monde dont 810 492 décès soit un taux de létalité de 3,4%. L'Afrique n'a pas été épargnée par cette crise : 1.013.995 personnes ont été affectées dont 20.607 décès soit une létalité de 2,0%.

En RD Congo, selon le ST Covid-19, 17 provinces sont touchées avec environ 9.911 cas confirmés dont 253 décès soit un taux de létalité de 2,6%. Au Lualaba, 93 cas ont été confirmés par le laboratoire de Kolwezi et l'INRB ; et la province a enregistré 6 décès dont 4 communautaires, 39 personnes déchargées et 52 en bonne évolution, 10 suspects/contacts suivis et 100% d'alertes investiguées.

En ce qui concerne la catégorie des personnes affectées au Lualaba, l'orateur a confirmé que les hommes sont exposés à plus de 79% contre seulement 21% des femmes et la tranche d'âge la plus affectée est située entre 25 et 49 ans.

Pour répondre à cette situation, le Gouvernement provincial a :

- Mis en place 2 sites de prise en charge des malades Covid-19 et en **en** a autorisé 3 localisés dans les entreprises minières ;
- Mis en place des comités locaux de coordination de riposte contre la pandémie de Covid-19 dans les 14 ZS
- Décidé le confinement total de la commune de Fungurume le 27 juin 2020 pour la recherche des cas contacts des cas confirmés Covid-19 ;
- Retracer les contacts directs et indirects
- Ciblé des sites de prise en charge et de quarantaine dans les ZS
- Formé des prestataires dans les 14 Zones de Santé



Fig. 3. De Gauche à Droite : MM. Jules Kabwit et Dr. Joseph Sambu, respectivement Ministres provinciaux de la Santé du Lualaba et du Haut Katanga.

Par ailleurs, avec l'appui de UNICEF, la Province du Lualaba a préparé son plan de communication sur la Covid – 19 (campagne de sensibilisation sur les gestes barrières, des émissions télé sur les voyageurs, etc.

L'orateur a terminé sa communication avec des recommandations pour mieux se protéger contre la Covid – 19 notamment le respect des gestes barrières.

#### **b) Le Schéma thérapeutique Bela – UNILU.20 contre COVID – 19**

Pr Philomène LUNGU ANZWAL de l'Unité des Maladies Emergentes et Immunité du Département des Sciences Biomédicales de la Faculté de Médecine/UNILU a présenté ce thème.

Après avoir rappelé les fondamentaux sur les CORONAVIRUS qui sont un groupe important de virus qui infectent l'homme et les espèces animales et dont la Covid-19 qui est une maladie due au SRAS-Cov-2, la Professeure Philomène LUNGU ANZWAL a présenté la prise en charge précoce de la COVID – 19 par le Schéma



**Figure 4. Pr Philomène LUNGU ANZWAL**

thérapeutique Bela – UNILU.20.; Schéma dont les Co-promoteurs sont les Pr Balaka Ekwanga et Pr Lungu Anzwal de la faculté de Médecine/Département des Sciences Biomédicales de l'Université de Lubumbashi.

Le protocole BELA – UNILU.20. proposé depuis février 2020 utilise 3 molécules suivantes : les interférons (IFN) de type I (IFN $\alpha$ ,  $\beta$ ) et II (IFN $\gamma$ ), la chloroquine et les antioxydants. Ces molécules connues, sont non létales et n'ont aucun effet antagoniste, mais au contraire, elles agissent en synergie, se complètent, stimulent, réactivent et boostent le système immunitaire.

Jusqu'à ce jour BELA – UNILU.20 est le seul schéma pouvant être considéré comme schéma Congolais aux côtés des autres écoles au monde ayant combiné également deux des molécules du schéma congolais.

Avant de terminer son propos, la Professeure a sensibilisé les opérateurs miniers à recourir au schéma thérapeutique proposé par l'Université de Lubumbashi. Selon la chercheuse, le Schéma thérapeutique de l'UNILU est utilisable en prévention pour bloquer la chaîne de transmission et réduire le risque d'aggravation de la maladie et dès que le diagnostic Clinique est posé, le schéma a également une fonction curative.

La Professeure invite les entreprises minières de savoir anticiper car la prévention permet de réduire le temps d'arrêt du travail pour les agents et préserve le rendement.

La professeure a également invité les participants à consommer des antioxydants naturels contenus dans des aliments tels que les légumes, fruits, viande, poissons, lait, céréales complètes, végétaux, thé, volailles, ail, oignon, poireau, vin rouge, thé, etc.

En conclusion, l'oratrice est convaincue que la combinaison des interférons, de la chloroquine et des antioxydants conduira à la guérison des malades dans un bref délai (moins de 20 jours) et a appelé le Gouvernement et le secteur privé à soutenir la recherche.

**c) Mesures prises par les Gouvernements Provinciaux du Haut - Katanga et du Lualaba pour soutenir l'exploitation minière dans la gestion de la pandémie à Covid-19 .**

Ce thème a été présenté par MM. Le Directeur de Cabinet du Ministre Provincial des Mines du Lualaba et du Conseiller Mines et Hydrocarbures du Ministre Provincial des Mines du Haut – Katanga

**En ce qui concerne la Province du Haut – Katanga**

Conseiller en Mines et Hydrocarbures du Ministre Provincial des Mines du Haut – Katanga a noté que les mesures décrétant l'état d'urgence sanitaire en Chine ont eu des impacts sur le secteur minier dans sa Province. Face à cette situation, la province du Haut-Katanga a subi une récession économique non négligeable du fait que plus au moins 80% des actions des sociétés minières de la Province sont détenues par des capitaux Chinois. Ainsi, certaines entreprises minières qui ont mis plusieurs travailleurs en congé technique, la diminution des recettes fiscales, le ralentissement du rythme des actions de développement dans les entités territoriales décentralisées.

En termes de réponse, le Gouvernement Provincial prépare des stratégies susceptibles de soutenir l'exploitation minière en vue de préserver cette poule aux œufs d'or. Des mesures idoines seront prises en vue de soulager les charges liées à l'exploitation minière dans le Haut-Katanga dans un avenir proche.

**En ce qui concerne la Province du Lualaba**

Le Directeur de Cabinet du Ministre provincial des Mines de la Province du Lualaba a fixé l'opinion que dès l'annonce de la pandémie à Covid-19 en RDC par Son Excellence Félix TSHISEKEDI, Président de la République et Chef de l'Etat, en date du 18/03/2020, le Gouvernement de la Province du Lualaba a pris des mesures pour soutenir les opérateurs miniers. Il s'agit notamment de :

- Informer les entreprises sur la situation de la Pandémie en RDC et leur donner les orientations sur la mise en congé partiel de certains agents et le confinement des agents essentiels au maintien de la production ;
- Mission en Zambie pour décanter et prévenir les problèmes liés au transit des intrants d'industries minières (Réactifs et autres consommables industriels) durant la période de récession des mouvements des personnes entre les 2 pays ;
- Collaboration entre les entreprises et l'équipe de riposte en cas de détection des personnes suspectes
- Autorisation de prise en charge des éventuels cas de Covid-19 dans les installations des entreprises minières, notamment KCC, TFM, KAMOA, etc... ;

- Sensibilisation, au travers des spots radio-télévisés, des exploitants miniers artisanaux sur le danger de la Pandémie, son mode de propagation et les mesures à prendre pour limiter son expansion
- Distribution aux coopératives minières, avec l'appui de certains Partenaires techniques et financiers, dont GIZ, des kits sanitaires pour lutter contre la Covid-19

En ce qui concerne les incidences positives de la Pandémie à COVID - 19 dans le secteur minier au Lualaba, le représentant du Ministre a mentionné que grâce à la bonne gestion de la crise, le Lualaba a enregistré moins de 60 cas de Covid-19 dans les entreprises minières et ce, malgré la forte présence des expatriés venant des pays fortement touchés par la pandémie ; pas de décès de Covid-19 enregistrés dans les milieux industriel et artisanal et l'augmentation de la production des industries minières.

Parmi les incidences négatives, l'orateur a parlé du non-respect des droits des travailleurs durant le confinement, l'enregistrement de beaucoup des problèmes conjugaux, la baisse de la production artisanale suite au départ des acheteurs et à la réduction du nombre des EMA sur les sites ; le ralentissement des processus d'élaboration des Cahier des charges pour les entreprises minières ayant entamées cette activité juste avant l'arrivée de la Covid-19 dans notre pays.

En conclusion, le Directeur de Cabinet du Ministre Provincial a rassuré les uns et autres que le Gouvernement Provincial sera toujours prêt à accompagner et soutenir l'exploitation minière dans la gestion de la pandémie à Covid - 19.

#### **d) L'impact de la covid-19 sur l'exploitation minière dans la filière cuivre-cobalt**

Ce thème a été développé dans un panel constitué de deux représentants des entreprises minières. Il s'agit de M. Jean Luc Kahamba (Directeur Adjoint de la Compagnie Minière de Musonoie – COMMUS) et de M. Fortunat Kande (Chargé du Social chez Société Minière du Katanga et Président de la Commission RSE de la Chambre des Mines).



Figure 5. M. Jean Luc KAHAMBA

Il revient de leur point de vue que le secteur privé s'est retrouvé devant d'importants défis face à la crise sanitaire actuelle : il s'agit notamment des défis d'ordre industriel, logistique, industriel et commercial.

Ainsi, face à la pandémie à covid – 19 et ses problèmes, les entreprises ont pris des mesures barrières pour empêcher que la crise ne perdure. Parmi ces mesures, il y a notamment le confinement des agents essentiels, le port obligatoire des masques, la mise en place de jet désinfectant, le lavage des mains ainsi que la prise de température. Le respect de toutes

ces mesures ont fait que le secteur privé n'a pas enregistré des décès à cause de la pandémie à Covid – 19.

Bien que toutes les entreprises n'aient pas confiné les agents (c'est le cas de la SOMIKA), il faut noter que le respect des gestes barrières ont entraîné des changements importants notamment la prise de conscience de la vulnérabilité, le respect des mesures barrières, le re-engineering des postes de travail et l'investissement dans l'homme.

**e) Les politiques des entreprises de la filière 2C face à la pandémie à corona Virus : Quelles ressources face aux limites des systèmes socio-sanitaires locaux ?**

Le Dr. Guy Muswil, Directeur de Développement Durable chez Kamo Copper SA et Président de la Commission « Local Content » de la Chambre des Mines a présenté ce thème.

L'orateur a commencé par définir la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Il souhaite considérer la RSE comme étant la capacité à donner des réponses durables aux questions posées par la société. Pour lui, la pandémie à Covid – 19 a affecté les piliers RSE suivants dans la filière de 2C: la Gouvernance de



**Figure 6. Dr. Guy Muswil**

l'organisation, Communautés et développement local, Environnement, Droits de l'Homme, Relations et conditions de travail, loyauté dans la pratique des affaires.

Par ailleurs, ce représentant du secteur 2C a apprécié l'appropriation de la lutte contre la Covid-19 par le Gouverneur de la Province du Lualaba ainsi que la proactivité et la réactivité des entreprises minières qui, après l'instauration de l'Etat d'urgence par le Président de la République, ont pris des mesures pour contrer la pandémie. Parmi ces mesures mises en place, il y a notamment, la création des sites web officiels pour partager les informations concernant l'infection à Corona Virus Covid-19 (<https://kamoaesd.xtensio.com/KCSA-COVID19>), Des protocoles ont été mis en place suivant le degré de la pandémie au sein des sociétés et dans la Province ainsi que dans le pays, Soutien aux efforts du Gouvernement provincial dans la lutte contre la Covid-19, Soutien aux populations locales (tests rapides, thermo flash, masques, médicaments, lave-mains, équipements médicaux: matériel de labo), Soutiens hors du commun: collectif des ingénieurs de KCC, Certaines entreprises ont mis en place des structures de prise en charge des cas positifs à la Covid-19 (Kamo Copper SA, KCC), la Majorité des sociétés ont instaurée un confinement pour protéger les opérations et la production. Les agents non essentiels ont été mis en congé mais ont continué à recevoir leur salaire pendant 4 mois et l'instauration des primes de confinement pour encourager les travailleurs par certaines entreprises.

Comme les autres représentants du secteur privé, le Dr. Guy Muswil a confirmé que plusieurs entreprises au travers le monde ont été violemment secouées par la nouvelle

Pandémie au point de mettre en congé technique une grande partie de leurs agents sinon mettre la clef à la porte. Dans la filière cupro-cobaltifère, à part quelques entreprises du secteur artisanal, toutes les entreprises minières industrielles ont fait preuve d'un sens élevé de responsabilité pour ce qui concerne leurs réponses face à la Pandémie à coronavirus. Dans le but de mettre l'homme au Centre des décisions managériales, les entreprises minières du secteur 2C ont mis du sérieux dans la mise en œuvre des mesures barrières afin de protéger les employés, réponse responsable à l'appui des efforts au niveau du Gouvernement et assistance des communautés riveraines.

L'orateur estime que son entreprise a enregistré des bonnes leçons concernant la gestion des crises d'envergure internationale.

#### **f) La Gestion de la Crise sanitaire dans le secteur minier artisanal dans les Provinces du Lualaba et du Haut – Katanga**

Ce thème a été développé et présenté par Me. Jacques KAUMBA MUKUMBI, Président de la Coopérative Minière COMAKAT.

Le Président de la Coopérative COMAKAT a indiqué que le secteur minier artisanal a toujours été exposé à plusieurs maladies notamment la tuberculose, le VIH/Sida, la syphilis et aujourd'hui près de 250.000 personnes sont affectées par la covid19 qui frappe le monde entier et notre pays en particulier.

Pour l'orateur, la gestion de la Covid 19 par les coopératives minières dans le milieu artisanal semble être très complexe par la complexité de la maladie elle-même et devant les difficultés d'ordre moral, technique et économique de l'activité minière artisanale qui est une entreprise collective.



**Figure 7. Me. Jacques KAUMBA**

Pour limiter la propagation de la Covid – 19 sur les sites miniers artisanaux, les coopératives ont fait recours à la sensibilisation populaire pour changer la façon de voir les choses, et créer une conscience individuelle capable de ramener l'exploitant minier artisanal à un comportement responsable de protection mutuelle. C'est grâce à cette conscience individuelle créée que les exploitants ont tant soit peu respecter les mesures barrières.

Cependant, le faible revenu dans le secteur artisanal n'a pas permis aux coopératives et aux autres structures d'accompagnement du secteur minier artisanal d'assurer la communication, la formation, la sensibilisation, les

équipements. Par conséquent, la pandémie a affecté négativement sur la production et la commercialisation des produits.

En somme, l'orateur pense que la levée de l'Etat d'urgence ne signifie pas la fin de la pandémie à COVID19. Face à la complexité de la maladie à Corona Virus, le renforcement de capacité des encadreurs de tous les secteurs (public – privé) sur le site est urgent et d'une importance capitale ainsi l'implication de tous les intervenants et surtout de l'Etat congolais pour que la sensibilisation des artisans, la communication, la surveillance de respect de mesure barrières soient observés pour sauver pas seulement l'artisanat mais toutes les communautés impactées par cette activité.

#### **g) Analyse critique des mesures d'accompagnement gouvernementales de la crise sanitaire dans le secteur socio-économique.**

Ce dernier sujet de la première journée a été développé par M. Pierre KAHENGA expert de POLE INSTITUTE en RD. Congo.

Dans sa présentation, cet expert de Pole Institute mentionne que la COVID – 19 surgit au moment où la RDC s'apprêtait à célébrer la victoire sur EBOLA dans les KIVU. Comme le précédent orateur, l'orateur confirme également que des nombreuse gagne petit en Afrique se sont moqués de la pandémie, malgré leurs situations et ont estimés que la COVID – 19 est une histoire de gens qui voyagent par avion, des fortunés dont les enfants étudient à l'étranger. Mais il faut également mentionner le fait que les gouvernements dans le monde ont montré les limites dans la gouvernance sanitaire ; le monde a ainsi assisté à des nouvelles mentalités (notamment la **méfiance envers autrui**), l'émergence des opportunités d'affaires et un néologisme (**gestes barrières ; confinement, etc.**)

L'orateur a rappelé aux participants que l'Afrique reste le continent le moins touché après l'Océanie. L'Afrique (17% de la population mondiale) ne comptait que 2 % des morts de COVID 19 ; mais a alerté les prévisions de la Banque Africaine de développement qui estime qu'à cause des conséquences économiques de la COVID - 19, 50 millions d'africains pourraient basculer dans l'extrême pauvreté et la RDC (72% d'habitants vivant sous le seuil de



**Figure 8. M. Pierre KAHENGA**

1,90\$/jour) pourrait connaître l'extrême pauvreté à proportion de 2,7 à 3,4 millions de personnes pour une population estimée à 90 millions.

L'orateur estime que l'avènement de la COVID – 19 aura démontré que (i) l'économie s'effondre dès qu'elle cesse de vendre des trucs inutiles à des gens surendettés (ii) il est parfaitement possible de réduire fortement la pollution (iii) les personnes les moins bien payées du pays sont les plus essentielles à son fonctionnement.

Les échanges après les exposés ont permis aux participants d'être fixés sur ce qu'est la COVID – 19, la situation épidémiologique au pays et dans les provinces riches en Cobalt et en Cuivre, les mesures prises par le Gouvernement et les entreprises minières (ainsi que les coopératives minières) pour minimiser voir contrer la propagation de la pandémie dans le secteur minier. La première journée a également permis aux participants de comprendre les réponses des scientifiques congolais à la pandémie ainsi que les perceptions des populations face à cette maladie.

## 2.2. SESSION PLENIERE DE LA DEUXIEME JOURNEE – Vendredi, 28 Août 2020

Après un bref rappel de la première journée par le modérateur, la plénière a suivi un panel sur la « *Gestion de la pandémie covid-19 dans le secteur minier artisanal : quelles leçons en tirer* ». Ce panel a été animé par le Directeur Provincial de SAEMAPE Lualaba et le délégué du Directeur Provincial du SAEMAPE Haut – Katanga.

### h) Gestion de la pandémie covid-19 dans le secteur minier artisanal au Lualaba

Le modèle d'exploitation artisanale pour le cuivre et le cobalt va directement à l'encontre des mesures préventives imposées pour lutter contre la pandémie, notamment : le confinement et la distanciation. En effet, dans les sites miniers, les exploitants miniers artisanaux s'entassent dans des puits, au niveau des points de lavage, aires de stockage ainsi même qu'aux points de vente. Face à ce tableau le SAEMAPE Lualaba a organisé des campagnes de sensibilisation des exploitants miniers artisanaux sur les mesures barrières de lutte contre la Covid-19, la formations et la remise des dépliants aux responsables des coopératives ; Avec l'appui de la GIZ et OBS, quelques citernes ont été installés sur les sites miniers pour disponibiliser l'eau aux exploitants miniers artisanaux.

Après cette brève introduction, le Directeur Provincial du SAEMAPE Lualaba a présenté les effets de la pandémie à Covid-19 sur l'exploitation minière artisanale dans la Province du Lualaba. Parmi les effets il faut noter (i) la fermeture de plusieurs maisons d'achat et de vente de produits miniers marchands paralysant

de ce fait les activités artisanales en général ; (ii) Fermetures des plusieurs maisons d'achat ; (iii) une forte baisse de la production.

Parmi les leçons apprises, le SAEMAPE compte multiplier des formations financières aux sociétés coopératives minières dans le but de les rendre indépendantes des capitaux étrangers pour leurs travaux d'exploitation, de les amener à mieux gérer leurs gains et à épargner, à considérer les aléas de l'exploitation minière artisanale et/ou à petite échelle en les amenant à diversifier leurs secteurs d'activité en migrant par exemple vers l'agropastorale ; La réorganisation du mode d'exploitation minière artisanale en privilégiant une exploitation minière artisanale à ciel ouvert, ce qui permettra aux exploitants miniers artisanaux de ne pas travailler à l'étroit dans un lieu clos et l'implémentation des structures permanentes de suivi des règles d'hygiène, santé et sécurité du travail afin de faire respecter les mesures barrières pendant et après les éventuelles pandémies, épidémies et endémies.

#### **i) Gestion de la pandémie covid-19 dans le secteur minier artisanal au Haut-Katanga**

Après avoir présenté brièvement le SAEMAPE et la cartographie des périmètres miniers avec la présence des exploitants artisanaux, M. Léon Tambwe, représentant du Directeur provincial de SAEMAPE Haut – Katanga a parlé de la gestion de la pandémie COVID-19. Pour le Haut – Katanga, le SAEMAPE a répercuté dans tous les sites miniers, sans exception aucune les mesures prises par les autorités du pays afin de protéger les 18.892 Exploitants Miniers Artisanaux. A date, aucun cas positif présentant des symptômes visibles n'a été enregistré dans les sites miniers.

Par contre, la crise a été à la base de beaucoup des perturbations notamment la baisse d'environ 30% de la production du Cuivre et une augmentation drastique de près de 100% pour le Cobalt pour la même période.

Parmi des leçons à tirer, l'orateur a noté que malgré sa complexité, il est difficile de mettre fin à l'Exploitation Minière artisanale aussi que la COVID-19 est là et; elle est bien réelle, loin de nous laisser en paix. On doit faire avec...

Pour y arriver l'orateur propose que des stratégies multi-acteurs dans la lutte contre la propagation de la pandémie de COVID-19 dans les secteurs des mines d'exploitation artisanale soient mises en place ; la divulgation continue des informations venant des autorités sur l'évolution de la pandémie de façon à orienter autrement la vie des EMA dans les mines et campements ; sensibiliser à temps ou et à contretemps sur les mesures barrières à observer partout, dans les mines, et campements, etc.

### 3. PRINCIPAUX RESULTATS

Après échanges constructifs entre parties prenantes, il a été constaté que :

1. Depuis mars 2020, la RDC a déclaré l'Etat d'urgence sanitaire, qui a été prorogé six fois ;
2. Des Écoles, églises, commerces ont été fermés, le nombre des personnes, strictement réduit pendant les rassemblements, les frontières fermées aux voyageurs, les employés soumis au télétravail sinon mis au chômage, etc.
3. La pandémie n'a pas impacté négativement la production minière industrielle, par contre la production a augmenté pendant cette période notamment à cause du confinement. Mais, la pandémie a impacté négativement la production d'origine artisanale ;
4. Le processus d'élaboration des cahiers des charges a été retardé sinon suspendu par les titulaires des droits ;
5. Toutes les parties prenantes (Gouvernement, Secteur privé, Coopératives, Société civile et PTF) ont été mobilisées pour faire face à un ennemi commun, invisible et redoutable ;
6. Relâchement total dans le respect des gestes barrières par la population ;
7. La recherche scientifique en République Démocratique du Congo est non subventionnée par l'Etat ;



**Fig. 9. Contribution d'un participant lors des échanges**

De ce qui précède, deux carrefours ont été organisés pour donner l'occasion aux parties prenantes de s'exprimer et faire des recommandations afin de minimiser les impacts de la Covid – 19 sur les secteurs miniers artisanal (premier groupe) et industriel (2<sup>ème</sup> groupe). Les échanges ont également continué en plénière et ont donné des résultats en termes

de recommandations validées par toutes les parties prenantes.

#### 4. RECOMMANDATIONS

N°	Recommandations	Destinataire
1	Assurer le respect des gestes barrières dans les différents milieux professionnels (Lavage régulier des mains, Respect de la distanciation sociale, Port du cache-nez, Eternuement dans le coude)	Toutes les parties prenantes
2	Encourager les employés d'opter pour des habitudes alimentaires riches en antioxydants et en fer (les Kiboke, etc.)	Toutes les parties prenantes
3	Associer les acheteurs du Cu – Co artisanal (les entités de traitement) dans la recherche des solutions dans le secteur	Gouvernement
4	Ratifier les conventions de l'Organisation Internationale du Travail n° 155 et 176 (Santé et sécurité dans les mines) ainsi que signer la recommandation 164 et le protocole de 2002.	Gouvernement
5	Rembourser aux entreprises minières la TVA à l'importation, étant donné que les coûts ont augmenté avec l'avènement de la covid-19.	Gouvernement
6	Redynamiser et élargir le champ d'action du Comité Provincial de Surveillance et d'Alerte sur les sites miniers artisanaux de la Province du Lualaba (CPSA) pour qu'il soit fonctionnel et tenir compte des risques au niveau de la santé et sécurité dans les mines	Gouvernement provincial du Lualaba
7	Proposer un édit portant création d'un fonds de recherche dans les provinces du HK et Lualaba	Gouvernements provinciaux/Assemblée provinciale
8	Intégrer la Covid-19 sur la liste des maladies suivies par la PMT et établissement d'un rapport mensuel	Ministère du Travail et de la prévoyance sociale
9	Améliorer la coordination de toutes les parties intervenantes contre le travail et la présence des enfants dans les mines	Ministères provinciaux de genre et famille
10	Élaborer un plan stratégique multisectoriel de sensibilisation de la lutte contre la Covid-19 qui privilégie l'approche de l'éducation par les pairs éducateurs dans le but de laisser au final la charge de sensibiliser quotidiennement aux coopératives minières.	Au Comité de Riposte – SAEMAPE – Direction de Réforme de l'Artisanat :
11	Apporter un appui technique et financier aux coopératives minières afin de faciliter la sensibilisation des artisanaux sur la Covid – 19, sur	Gouvernement/Partenaires Techniques et financiers

	la gestion de l'environnement, sur l'éducation financière et sur la gouvernance	
12	Considérer le secteur minier artisanal dans la gestion des fonds de solidarité alloués à la lutte contre la Covid-19 ;	Gouvernement/Partenaires Techniques et financiers
13	Dépister systématiquement les travailleurs et assouplir l'accès au test et autres intrants dans les communautés.	Entreprises minières/Gouvernement
14	Renforcer les capacités des encadreurs techniques de l'administration des mines (y compris ceux de SAEMAPE) et des coopératives minières.	Gouvernement/Société Civile
15	Maintenir la sensibilisation des artisans sur la COVID – 19 et le respect des mesures barrières sur les sites artisanaux.	Gouvernement/Société Civile
16	Maintenir l'application stricte des règles d'hygiène de lutte contre la Covid-19 dans les milieux industriels et sur les sites d'exploitation minière artisanale (désinfection des bureaux, toilettes, réfectoires, etc... )	Entreprises minières et coopératives
17	Mettre en place une stratégie de riposte adapté au secteur minier artisanal sous le leadership du comité provincial de riposte contre la COVID-19 ;	Saemape
18	Adapter un schéma d'exploitation technique dans la filière de l'exploitation par rapport à la réalité du Covid-19.	Saemape
19	Mener des campagnes de sensibilisation dans le Centre de négoce de MUSOMPO.	Saemape
20	Elaborer à différents niveaux des plans de contingences intégrant les activités, les ressources et identifiant les différents intervenants	Entreprises minières
21	Mettre à jour les cahiers des charges déjà signés en signant des avenants qui tiennent compte des effets de la covid-19 sur les communautés et intégrer la dimension de covid-19 et prévention des autres crises sanitaires dans les négociations des cahiers des charges en cours et futurs.	Entreprises minières
22	Assurer le suivi psychologique des travailleurs pendant et après le confinement	Entreprises minières
23	Appuyer les initiatives locales de lutte contre la covid-19 spécialement celles portés par les femmes et les jeunes	Entreprises minières

## 5. ANNEXES

Merci de contactez le secrétariat de l'IDAK au [idaksecretariat@gmail.com](mailto:idaksecretariat@gmail.com) pour obtenir les communications et la liste de présence.



**Figure 10. Distanciation physique et respect des gestes barrières pendant les travaux**